Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260408-DL_2026_04_21-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-ROC'H
SÉANCE DU 08 avril 2026

Convocation du 02 avril 2026

Secrétaire de séance	Erick MASSON
Nombre de conseillers en exercice	29
Présents : 27	M. HAREAU Mme JACOB M. MASSON Mme BERNARD M. GIRAUD Mme MONSIMET M. VAILLANT Mme TREMAUDANT M. THERIN Mme LEVEQUES M. MERIEULT Mme LEPAYSANT M. GLOAGUEN Mme MARIAIS M. LEVILLAIN Mme LE GARS M. GORON M. COUTURE Mme GAILLARD M. ROUVRAIS Mme JOUQUAND Mme ADAM Mme BROSSELLIER M. BLANCHARD DE LA BUHARAYE Mme DELAMARE M. LEMEE M. SAINT-LÔ
Représentés : 2	Mme CHAUVIN par M. HAREAU M. DINAHET par M. THERIN
Absents : 0	
Nombre de conseillers en exercice	29

DL_2026_04_21

Petites Villes de Demain – Plan de financement et demande de subvention à la Banque des Territoires pour la réalisation du schéma directeur des mobilités actives et une étude de stationnement sur la commune de Mesnil-Roc'h

Dans le cadre du développement des initiatives en faveur des alternatives à l'utilisation de véhicule motorisés, la commune de Mesnil-Roc'h élabore son Schéma Directeur des Mobilités Douces et réalise une étude de stationnement à l'échelle de l'ensemble de la commune. Cette étude a été inscrite dans la convention cadre Petites Villes de Demain valant ORT, signée le 16 novembre 2022.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260408-DL_2026_04_21-DE

Cette mission doit permettre à la collectivité d'élaborer un schéma stratégique d'aménagement en faveur des déplacements doux à l'échelle des 3 bourgs délégués de la commune, puis de phaser le développement de ces aménagements sécurisés afin qu'ils soient réalisables.
Ainsi, l'étude comprend pour la tranche ferme :

- L'élaboration d'un diagnostic partagé portant sur les caractéristiques du territoire, afin d'évaluer le potentiel de développement des modes de déplacements doux ;
- Une phase de définition des orientations stratégiques, permettant de préciser et de comparer plusieurs scénarios d'aménagement sous la forme de schémas de principe ;
- Une phase de validation des scénarios retenus, comprenant la rédaction d'un schéma directeur et l'élaboration d'une programmation pluriannuelle des investissements, détaillant les travaux à réaliser année par année.

Pour la prestation supplémentaire éventuelle :

- La réalisation d'une étude de stationnement visant à évaluer les capacités actuelle et la réserve de stationnement de la commune et à anticiper les évolutions futures de cette capacité.

11 cabinets ont répondu à la consultation.
Le marché est attribué au cabinet Mobhilis pour un montant total de **36 000 € HT** comprenant une tranche ferme et une prestation supplémentaire éventuelle.
La commune de Mesnil-Roc'h étant lauréate du programme AVELO 3 de l'ADEME, le montant de l'étude (hors prestation supplémentaire éventuelle) est financée à hauteur de 50 % (dans la limite de 12 500 € de subvention), par l'ADEME.

Par ailleurs, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, visant à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire et de conforter leur statut de villes dynamiques, il y a lieu d'effectuer une demande de co-financement de l'étude à hauteur de 50 % auprès de la Banque des Territoires pour un montant de 16 300 € HT, conformément au plan de financement suivant :

Origine du financement	Montant HT	Taux
Ville de Mesnil-Roc'h	**7 200 €**	20 %
AVELO 3	12 500 €	34.72 %
Banque des Territoires	**16 300 €**	**45.28 %**
TOTAL	**36 000 €**	**100 %**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération DCM20221001 du 26 octobre 2022 relative à l'approbation du programme Petites Villes de Demain (PVD) et de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT),
Considérant que la commune est lauréate du programme AVELO 3 de l'ADEME,
Considérant l'opportunité que représente cette étude pour développer les mobilités douces sur la commune, à l'échelle des 3 bourgs,
Considérant l'analyse des offres effectuée à l'issue de la clôture de la consultation publique pour une mission d'étude comprenant une tranche ferme et une prestation supplémentaire éventuelle,
Considérant le plan de financement prévisionnel affecté à ladite mission d'étude,

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260408-DL_2026_04_21-DE

Considérant la subvention mobilisable par la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Origine du financement	Montant HT	Taux
Ville de Mesnil-Roc'h	7 200 €	20 %
AVELO 3	12 500 €	34.72 %
Banque des Territoires	**16 300 €**	**45.28 %**
TOTAL	**36 000 €**	**100 %**

- **DONNE SON ACCORD** pour solliciter une demande de co-financement auprès de la Banque des Territoires,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance

Erick MASSON

Le Maire

Rodolphe HAREAU

Mairie de Mesnil-Roc'h
Ille-et-Vilaine